



**Notre-Dame-du-Laus**

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## **COVID-19 : RETOUR AU CONFINEMENT STRICT POUR LE QUÉBEC ET RÉDUCTION DES SERVICES OFFERTS À LA MUNICIPALITÉ.**

Notre-Dame-du-Laus, le 08 janvier 2021 – Suite à l'annonce du gouvernement d'un confinement général et d'un couvre-feu entre 20 h et 5 h pour la province de Québec entre le 9 janvier et le 8 février 2021, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus annonce un retour aux services essentiels, la fermeture de la plupart de ses installations au public et la modification de ses horaires.

### ***Bureau municipal : services par téléphone ou courriel seulement***

Durant cette période, le bureau municipal sera fermé au public. Les citoyens pourront toutefois contacter les services de l'administration et de l'urbanisme par téléphone et par courriel du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

### ***Bibliothèque : retour du prêt sans contact***

La bibliothèque sera également fermée au public mais les usagers pourront emprunter des documents via le prêt sans contact. La réservation des documents pourra se faire par téléphone (819 767-2772) ou en ligne ([mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca)) selon les horaires réguliers. Un délai de 48 h est à prévoir.

Les étudiants pourront par ailleurs utiliser les installations de la bibliothèque pour les études durant les heures d'ouvertures. Ils doivent pour ce faire prendre rendez-vous en appelant à la bibliothèque puisque les places sont limitées à 4.

Les heures d'ouverture sont les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 16 h et les samedis de 9 h à 12 h.

### ***Service des Loisirs : seule la patinoire reste ouverte***

Aucune activité ne pourra se tenir au Centre des loisirs et à la Salle communautaire jusqu'au 8 février. L'accès aux locaux est de plus interdit durant cette période.

La patinoire restera ouverte tous les jours de 12 h à 19 h avec un accès aux toilettes et aux chambres des joueurs. Les heures d'ouverture ont été modifiées de façon à respecter le couvre-feu instauré par la Santé publique. Nous demandons aux gens de respecter la distanciation physique et les bulles familiales, ainsi que le maximum de 25 personnes à la fois sur la glace et dans le Centre des loisirs. Il est à noter qu'aucun but de hockey ne sera installé sur la glace et que les rassemblements intérieurs ou extérieurs sont interdits.

### ***Séance du conseil : retour au huis-clos***

Les séances du conseil municipal du 19 janvier et du 2 février auront lieu à huit-clos de manière virtuelle. Les citoyens qui le désirent peuvent faire parvenir leurs questions, leurs demandes ou leurs commentaires par courriel avec l'objet « Assemblée de conseil » à l'adresse courriel [administration@mun-ndl.ca](mailto:administration@mun-ndl.ca) avant midi la journée même de l'assemblée. L'enregistrement des séances sera disponible sur le site Internet de la Municipalité rapidement après l'assemblée de conseil.

### ***Pour rester informés de l'évolution de la situation***

- Site web de la Municipalité : [www.notre-dame-du-laus.ca/covid-19](http://www.notre-dame-du-laus.ca/covid-19)
- Facebook : [www.facebook.com/NDLTousensemble/](http://www.facebook.com/NDLTousensemble/)
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus : [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus).
- Les mises à jour quotidiennes du Ministère de la Santé et des Services sociaux sont disponibles à l'adresse suivante :



**Notre-Dame-du-Laus**

<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>  
- LIGNE INFO CORONAVIRUS : 1 819 644-4545

-30-

Valérie Levasseur  
Agente de communication  
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus  
communication@mun-ndl.ca